

SOMMAIRE



CADRE DE VIE Le guide pratique pour circuler en harmonie

PATRIMOINE

Les statues de l'ancienne mairie ont fait peau neuve

CITOYENNETÉ

Le conseil municipal des enfants fait sa rentrée!

BIODÉCHETS

Des composteurs au pied de votre immeuble

DYNAMIQUES

ÉQUIPEMENTS Coup d'envoi pour le nouveau terrain multisport







Partager la route, préparer l'avenir!

Chères L'Haÿssiennes, Chers L'Haÿssiens,

L'évolution de nos villes passe par une meilleure harmonie entre les diffé-

rents modes de transports. C'est pourquoi L'Haÿ-les-Roses s'inscrit dans cette dynamique avec une politique volontariste en faveur de la mobilité douce et du partage de la route. Loin de se limiter à un simple ajustement des infrastructures, cette transition vise à répondre aux enjeux environnementaux, à améliorer la qualité de vie et à offrir des alternatives de déplacement adaptées à chacun.

C'est dans cet esprit que la municipalité a entrepris la mise en place, à titre expérimental, de chaussées de circulation douce appelées « chaucidous » sur les rues de Chevilly, Thirard, Jules Ferry et de Chalais. Ces aménagements innovants, qui favorisent la cohabitation entre les automobilistes et les cyclistes notamment, illustrent notre engagement pour une circulation apaisée. Ces nouveaux espaces partagés instaurent un équilibre, où vélos et voitures peuvent circuler ensemble en toute sécurité, à des vitesses adaptées.

Parallèlement, les travaux autour de la future gare de métro visent à intégrer

pleinement le vélo dans cette nouvelle dynamique de mobilité. Les aménagements prévus permettront d'assurer des connexions fluides avec le réseau Vélo Île-de-France (Vif), véritable colonne vertébrale des déplacements cyclables en Île-de-France créée par la Région. C'est aussi dans cette dynamique que plus de 300 nouveaux stationnements de vélo seront disponibles sur le parvis et à l'intérieur de notre gare de métro dans les prochaines semaines, complétant ainsi la centaine de places déjà créées.

Dans cet élan de modernisation et de renouveau, L'Haÿ-les-Roses n'oublie pas les moments de convivialité et de proximité. Ainsi, dans la continuité de l'ambiance festive et solidaire du Marché de Noël, nous aurons l'occasion tout au long du mois de décembre de nous retrouver pour échanger lors des fêtes de Noël organisées par les bénévoles des Conseils de quartiers dont je tiens à saluer l'engagement constant au service de notre ville et de ses habitants.

Je vous souhaite, à toutes et tous, de belles fêtes de fin d'année.

CLÉMENT DECROUY

Maire de L'Haÿ-les-Roses

Directeur de la publication : Clément Decrouy. Directrice de la communication : Sonia Lounes. Rédactrice en chef: Adeline Piron Coulmy. Rédaction : Fabien Grimaud. Alicia Alvarez, Inès Laib. Maquettistes: Denise Mouhous, Franck Bon. Crédits photographiques : Mahery Randrianarisoa, Daniel Bénard, Aymeric Guillonneau, Noémie Dalhia, Robin Sanglade, Julien Hay, AdobeStock. Impression: RAS. Distribution : Mairie de L'Haÿ-les-Roses. Création graphique : Cithéa communication. Régie publicitaire: Micro 5, Thierry Cohen, 06 25 23 65 66. Service communication: Hôtel de ville, 41 rue Jean Jaurès, 94240 L'Haÿ-les-Roses. Tél: 01 46 15 33 33. Courriel: info.com@ville-lhav94.fr Dépôt légal : décembre 2024. Tirage: 14 000 exemplaires. L'impression du magazine est financée par la publicité et ne coûte rien aux contribuables l'haÿssiens.





INSTAN-TANÉS

Faire mémoire

Le 11 novembre dernier, les L'Haÿssiens ont rendu hommage à tous les morts pour la France avec deux temps forts organisés par la Ville. Plus de 200 personnes se sont rassemblées lors de la cérémonie de la fraternité à l'espace culturel Dispan de Floran. La jeunesse l'haÿssienne y a redit les sacrifices et les souffrances des poilus. Un cortège s'est rendu au cimetière communal pour la cérémonie officielle. La sous-préfète, le député Vincent Jeanbrun, le maire Clément Decrouv, les élus, ont déposé des gerbes de fleurs au pied du monument aux morts. Ils étaient entourés des représentants de la Légion d'honneur, des associations d'anciens combattants et mémorielles, des communautés religieuses et la Croix rouge. Des élèves, des élus du conseil municipal des enfants et des jeunes, des scouts, des jeunes du Souvenir français et du Service municipal de la jeunesse étaient également présents pour ce moment solennel. Bernard Dupin, maire-adjoint au devoir de mémoire, aux anciens combattant et au vivre ensemble se réjouit de la participation des L'Haÿssiens à l'évènement : « Les habitants ont répondu présent pour faire vivre le devoir de mémoire. Nos jeunes L'Haÿssiens et leurs familles se sont mobilisés. Il y avait douze porte-drapeaux. Une première!»

« Il ne faut pas oublier.

Des gens se sont battus
pour nous. C'est important
de leur rendre hommage »,
poursuit l'élu, avant de
conclure : « Je donne
rendez-vous aux L'Haÿssiens
de toutes générations le 8
mai 2025 pour célébrer les
80 ans de la fin de la guerre
1939-1945. »













Des lectures pour se souvenir

Une nouvelle fois, des jeunes de L'Haÿ-les-Roses se sont rendus au Panthéon à l'invitation de Sophie Hasquenoph - maire-adjointe déléguée au patrimoine historique - et de l'association des Écrivains combattants. Le 13 novembre, environ 150 jeunes d'Île-de-France ont porté des textes d'écrivains combattants. Des élèves du collège Ronsard ont lu un extrait du récit de guerre *Un mois de campagne* de Jacques Mercier, mort pour la France en 1915. Ils ont également lu un extrait de *Terre des hommes* (1939) d'Antoine de Saint-Exupéry. Des jeunes du Souvenir français, des jeunes sapeurs-pompiers et des membres du conseil municipal des enfants et des jeunes ont aussi participé à la cérémonie.









INSTAN-TANÉS

Lutter contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre, c'était la Journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes. À cette occasion, le centre socioculturel de l'Avara a proposé plusieurs ateliers, dont un cours de self-défense donné par un professeur d'arts martiaux. Par ailleurs, la Ville, et le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) Val-de-Marne proposent une permanence d'aide aux victimes deux mercredis par mois, de 9h à 12h, et de 13h30 à 16h30 avec une juriste spécialisée au Moulin de la Bièvre. Renseignements au 01 41 98 36 96 ou par mail à permanance.aide@ville-lhay94.fr





Ambiance savoureuse au Salon des vins!

Le Lions Club du Val-de-Bièvre a tenu la 18° édition du Salon des vins les 16 et 17 novembre au Moulin de la Bièvre. Ainsi, les L'Haÿssiens ont (re)découvert de bons vins français dans une ambiance chaleureuse. Ils pouvaient également profiter d'un déjeuner composé de volaille à la normande et d'un bœuf bourguignon. Pour finir, une tombola a participé à rendre ce salon convivial. Cet événement permet aussi à l'association récolter des fonds pour financer des actions caritatives.

Les L'Haÿssiens ont fêté le beaujolais nouveau

Comme chaque année, le troisième jeudi du mois de novembre, c'est l'arrivée du beaujolais nouveau. À L'Haÿ-les-Roses, la fête a eu lieu samedi 23 et dimanche 24 novembre. Cette année encore, vous étiez nombreux à tenter votre chance pour gagner des bouteilles de cette appellation lors de vos achats alimentaires. Plus de 200 bouteilles ont été remportés au marché du Petit Robinson et à la Halle de marché. Une opération organisée par la Ville et les commerçants.



La ministre de l'Éducation nationale au collège Pierre de Ronsard







Le maire de L'Haÿ-les-Roses, Clément Decrouy, le député Vincent Jeanbrun et les autorités de l'État ont accueilli Anne Genetet, ministre de l'Éducation nationale. Elle est venue à la rencontre des éléves L'Haÿssiens du collège Ronsard. Depuis la rentrée, les enseignements de français et de mathématiques pour les 6° et 5° sont menés en groupes de niveau, réunissant les élèves de plusieurs classes, avec la possibilité de regroupements en classe entière. Ce dispositif sera étendu aux 4° et 3° dès 2025. Certains élèves ont profité de l'occasion pour discuter de leurs cours avec le maire.

Visite surprise du nouveau maire au Club seniors

Le 6 novembre, le maire Clément Decrouy a rencontré les adhérents du club municipal loisirs seniors. Ces derniers, en plein jeux de société, étaient ravis de faire la connaissance du nouveau maire. S'en sont suivies des discussions et des questions animées durant une heure et demie. Un beau moment de partage!





Bourses initiatives jeunes : les projets 2024-2025 révélés !

Quatre projets culturels ont été remis dans le cadre des Bourses initiatives jeunes à l'occasion d'une cérémonie le 19 novembre. Mêlant photographie, multi-art, podcast féministe et clip musical, ces initiatives font suite à l'appel à projets lancé par la Ville qui les co-financera. Les lauréats, soutenus par leurs familles, ont reçu leur prix après une présentation de la précédente édition.

INSTAN-TANÉS

Être délégué, ça s'apprend!

Le Service municipal de la jeunesse, en lien avec les conseillers principaux d'éducation des collèges Chevreul et Ronsard, a organisé fin novembre une journée pour les délégués de classe de 6° et 5° et leurs suppléants. Le matin, les élèves ont été répartis en groupes mixtes pour aborder le rôle du représentant et plus spécifiquement les missions d'un délégué de classe, les instances existantes dans l'établissement ainsi que les outils de consultation, de prise de note et de prise de parole en public. L'après-midi, ils ont effectué des jeux de communication pour s'entraîner à prendre la parole. Enfin, la journée s'est conclue par un théâtre forum sur les valeurs de la République avec la compagnie « Gaby théâtre ».



Mois du tout-petit : l'imagination et la créativité à l'honneur







Le mois dernier, la bibliothèque George Sand chouchoutait les petits bouts. Ceux-ci ont pu vivre des expériences créatives et imaginaires : exposition, théâtre, spectacle musical, ateliers créatifs... Une ludothèque éphémère, tenue par l'association Veni Vidi Ludi, a aussi accueilli les familles dans une belle énergie colorée.

La Compagnie théâtrale du Moulin fête ses 30 ans

Dimanche 17 novembre à 15h, la Compagnie théâtrale du Moulin a soufflé ses 30 bougies lors d'un spectacle intitulé « 30 ans de passion » à l'espace culturel Dispan de Floran. Depuis trois décennies, la compagnie présente des pièces contemporaines et classiques, jouées par une trentaine de comédiens amateurs de tous âges, tout en accordant une part importante à la transmission, à travers des ateliers pour les enfants.



Scolarité

INSCRIPTIONS

Les inscriptions scolaires débutent le 6 janvier. Cette obligation s'applique dès la rentrée scolaire de l'année civile où votre enfant atteint ses 3 ans. Inscriptions aux guichets uniques de la mairie ou auprès d'un relais mairie. Prix des lecteurs

PARTICIPEZ!

Les équipes de la bibliothèque George Sand accueillent le prix des lecteurs 2025. Pour y participer, il faut lire au moins trois ouvrages de chaque sélection pour élire un coup de cœur. Inscriptions gratuites à la bibliothèque. Sortie culturelle

THÉÂTRE MUSICAL

Le théâtre musical « À dos de chameau » pour petits et grands aura lieu le 26 janvier à l'espace culturel Dispan de Floran. Préinscriptions jusqu'au 13 décembre par e-mail : sasf@ville-lhay94.fr au 01 49 86 96 38

BIENVENUE À L'HAŸ!



La Ville convie tous les L'Haÿssiens ayant emménagé en 2024 à une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. Rendez-vous samedi 8 février 2025 de 9h à 12h30. Au programme : café d'accueil avec le maire et les élus, visite de L'Haÿ-les-Roses en car, puis de l'Hôtel de ville, enfin, verre de l'amitié. Une bonne occasion de découvrir votre commune et de

Inscriptions possibles jusqu'au 15 janvier au 01 46 15 33 82 ou 01 46 15 33 87.

créer du lien.

S'INSCRIRE AU CLUB SENIOR

Vous avez plus de 65 ans ou êtes un retraité de plus 60 ans ? Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour l'année 2025. Le Club municipal loisirs seniors propose des activités conviviales, des ateliers, des conférences et des actions de prévention.

La traditionnelle galette des rois et son spectacle musical, suivie d'un bal, le 7 janvier au Moulin de la Bièvre et un loto le 11 lanceront le début de la programmation.

Inscriptions et informations au 01 49 86 96 38 et sur Ihaylesroses.fr. Adhésion annuelle : 8 €, tarif réservé aux L'Haÿssiens.

DE L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC



Afin de faire rayonner l'art et la culture au sein de son territoire, la Ville s'est associée à l'initiative « La beauté sauvera le monde », inspirée de la célèbre maxime de Dostoïevski.

Pendant près de trois semaines, sept œuvres sur le thème de «La lumière dans l'art», de Monet, Caillebotte ou encore de Van Gogh, viennent s'emparer de notre espace public sur les panneaux d'affichages municipaux. La Ville de L'Haÿ-les-Roses a tenu à être partenaire de cette initiative soutenue par l'association des villes de France et portée par la Réunion des musées nationaux - Grand Palais. Les L'Haÿssiens pourront ainsi profiter d'une exposition à ciel ouvert. Grâce à cet événement, l'art et la culture seront encore plus accessibles à tous.

Votre identité numérique certifiée MOUVEAU

PLUS BESOIN DE SE DÉPLACER! DEPUIS LE 4 NOVEMBRE, LA VILLE MET EN PLACE L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE CERTIFIÉE.



Cette procédure rapide et gratuite permet de justifier son identité de manière sûre et fiable pour les démarches en ligne. Elle réduit également les risques de piratage, comme l'hameçonnage qui est le principal mode opératoire des cybercriminels. Comment y avoir accès ? Il faut être majeur et posséder la nouvelle carte d'identité (format carte bancaire). Ensuite, connectez-vous sur France Identité, allez sur la page de demande de certification et saisissez les informations demandées. Après avoir effectué une lecture numérique de votre carte d'identité sur votre téléphone, vous pouvez présenter le QR code généré à la mairie où votre empreinte sera vérifiée. Via l'application France Identité, vous pouvez déjà réaliser une procuration de vote dématérialisée. L'identité numérique permettra aussi à terme d'accéder aux services de FranceConnect.

♥ Certification à l'Hôtel de ville sans rendez-vous
 41 rue Jean Jaurès

ACTUS



ÉVÉNEMENTS

Un Noël enchanté à L'Haÿ!

POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, LES SERVICES DE LA VILLE VOUS ONT CONCOCTÉ UN PROGRAMME AVEC SOIN. DE QUOI EN PRENDRE PLEIN LA VUE AVANT DE VOUS POSER AU PIED DU SAPIN ET DE SAVOURER UN MOMENT EN FAMILLE OU ENTRE AMIS.



Marché de Noël

Les 29 et 30 novembre et 1^{er} décembre de 10h à 19h Sur l'esplanade de la Bièvre

Le marché de Noël est là ! Dénichez vos cadeaux et goûtez des spécialités culinaires au détour de ses 72 stands. Parmi nos animations féériques, faites-vous prendre en photo au chalet du père Noël, et ne ratez pas la grande parade d'échassiers !



PROGRAMME COMPLET SUR LHAYLESROSES.FR

Concert de Noël

Samedi 30 novembre à 20h30 À l'espace culturel Dispan de Floran

Paris Gadjo Club vous offre un concert de Noël unique avec *Swinging Brasil*. Plongez dans ses mélodies élégantes et captivantes des dancings des années 1940-1950 à Rio de Janeiro, revisitées par le phrasé bondissant du jazz manouche.

Tout public. Tarif plein : 10 € / tarif réduit : 5 €. Achetez votre billet en ligne sur auditorium.lhaylesroses.fr, sur place ou par téléphone au 01 46 15 78 78.

Revente de jouets du CCAS

Les 29 et 30 novembre et 1^{er} décembre de 10h à 19h Sur l'esplanade de la Bièvre

Lors du marché de Noël, le CCAS revendra à petits prix des jouets récoltés grâce aux dons généreux des L'Haÿssiens. La vente financera des actions à destination des personnes précaires. Des chèques-cadeaux seront également offerts aux habitants à faible revenu. Un bon moyen d'aider en gâtant ses enfants pour les fêtes.

Le Relais petite enfance en fête

Vendredi 6 décembre à 17h Au Relais petite enfance

À destination des assistantes maternelles et des familles inscrites au RPE, cette fête de Noël propose un bal pour les tout-petits et un buffet. Un moment festif pour les petits L'Haÿssiens et leurs parents.

Renseignements et inscriptions : 01 46 75 08 62.

Braderie de Noël

Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 décembre À la bibliothèque George Sand

Amateur de lecture ou de musique ? Des livres, BD, CD et revues issus des collections de la bibliothèque seront disponibles à un tarif unique de 0,20€/document, vendredi (14h-20h), samedi (10h-13h) et dimanche (10h-13h).







Le père Noël fait escale à L'Hay!

Samedi 14 et dimanche 15 décembre

Sortez votre bonnet de Noël! En collaboration avec l'association des commerçants et artisans, la Ville propose aux petits L'Haÿssiens de rencontrer le père Noël et prendre des photos avec lui. Si vous avez été sage cette année, le père Noël, vous donnera peut-être quelques chocolats. Enfin, promenez-vous dans la Halle de marché pour une sortie pédagogique avec les animaux de la ferme de Noël.

✓ Samedi 14 décembre

- le matin : marché du Petit Robinson, avenue Barbusse
- de 14h à 15h : chez les commercants du centre-ville
- de 15h à 17h30 : l'angle de l'avenue Aristide Briand
- ✓ **Dimanche 15 décembre** de 10h à 16h30 à la Halle de marché

Goûter de Noël pour les seniors

Mardi 17 décembre dès 14h Au Moulin de la Bièvre

Le service animations familles et seniors organise un goûter pour les aînés. Au menu : des bûches de Noël. Une dégustation animée par un mentaliste, suivie d'une ambiance musicale et dansante.

Places limitées - Inscriptions ouvertes pour les adhérents du club loisirs-seniors et familles entre 9h et 12h.

Chaussez vos patins à glace!

Mardi 24 décembre de 13h à 16h30 Au Service municipal de la jeunesse (SMJ)

As de la glace ou débutant ? Le SMJ invite les jeunes L'Haÿssiens à la patinoire de Vitry pour un après-midi festif et sportif. N'oubliez pas vos gants pour patiner en toute sécurité.

Retrouvez le programme complet des vacances sur les réseaux et au SMJ. Places limitées - Inscriptions au SMJ ou au 01 49 08 02 30.

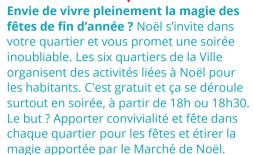
Atelier carte de vœux

Jeudi 26 décembre de 10h à 12h Au Service municipal de la jeunesse (SMJ)

Les cartes de vœux ont toujours la côte, surtout quand elles sont faites main. Le Service municipal de la jeunesse propose aux jeunes un atelier de création de carte de vœux.

Retrouvez le programme complet des vacances sur les réseaux et au SMJ. Places limitées - Inscriptions au SMJ ou au 01 49 08 02 30.

Noël dans les quartiers



Quartier des Blondeaux

Vendredi 6 décembre - dès 18h Solarium de la piscine, rue du Hameau

Ouartier de Lallier

Mercredi 11 décembre - dès 18h30 Maison des jeunes et de la solidarité, rue Paul Hochart

Quartier du Centre

Vendredi 13 décembre - dès 18h30 place Bad Hersfeld et au réfectoire de l'école du Centre, rue des Jardins

Quartier du Jardin Parisien

Mercredi 18 décembre - dès 18h Groupe scolaire, rue Jules Ferry

Ouartier du Petit Robinson

Jeudi 19 décembre - dès 18h Maison de quartier, angle avenue Dunois et rue de la Cosarde

Quartier de la Vallée-aux-Renards

Vendredi 20 décembre - dès 18h30 Réfectoire de l'école élémentaire, rue Léon Blum

Adresses utiles

- Bibliothèque George Sand 21, rue Henri Thirard
- Espace culturel Dispan de Floran 11, rue des Jardins
- Halle de marché 13 rue Henri Thirard
- Esplanade de la Bièvre, avenue Flouquet
- Marché du Petit Robinson Avenue Henri Barbusse
- Moulin de la Bièvre 73 avenue Larroumès
- Relais petite enfance (RPE) 6 rue Jules Ferry
- Service municipal de la jeunesse (SMJ) -34 bis rue des Tournelles





PATRIMOINE

Les statues de l'ancienne mairie ont fait peau neuve

APRÈS DES ANNÉES DANS L'OMBRE, LES DEUX STATUES DE TERRE CUITE REFONT SURFACE, ORNANT DÉSORMAIS LA SALLE DES MARIAGES. ON VOUS RACONTE LEUR HISTOIRE ET LEUR MISE EN BEAUTÉ.

Dans la salle des mariages de la mairie de L'Haÿ, Déméter, la déesse grecque de la terre et des moissons, et Thémis, la déesse de la justice se regardent face à face. À la fois figures familières et nouveautés intrigantes, elles incarnent une part précieuse du patrimoine de la ville. C'est à l'occasion des Journées du patrimoine qu'elles ont pour la première fois refait surface cette année, au grand bonheur des curieux et des passionnés d'histoire.

Une vie mouvementée

En 1830, la municipalité achète la propriété située derrière l'église pour transformer ce lieu en mairie. Des statues sont placées dans des niches de la façade. La mairie se délocalise et avec le temps, ces précieuses statues tombent dans l'oubli. Mais en 1984, l'association des Amis du vieux L'Haÿ, fondée pour défendre et conserver le patrimoine de la ville, entreprend de les sauver. Restaurées pour la première fois cette année-là, elles sont ensuite temporairement entreposées chez deux membres dévoués de l'association en attendant de trouver un lieu pour les accueillir.

Les déesses antiques retrouvent finalement leur place dans les murs de la nouvelle mairie, encadrant le guichet d'accueil. Mais le 28 juin 2002, un incendie ravage l'Hôtel de ville. Les statues et autres symboles historiques sont sauvés, précipités dans les sous-sols. Le violent incendie et



l'humidité du souterrain endommagent les jolies déesses. Leur retour nécessite un travail de restauration important. Et ça, c'est le travail de Jacques Gandois, passionné d'histoire et membre de l'association des Amis du vieux L'Haÿ depuis 40 ans.

Renaissance

« Je suis le bricoleur en chef de l'association, on fait appel à moi pour fabriquer ou restaurer des choses », confie le joailler de formation et géophysicien à la retraite.



Véritable couteau suisse et as du bricolage, il est surnommé « doigts de fée ». Il répare, crée et restaure. C'est pourquoi la Ville a fait appel à lui et à l'association Les Amis du Vieux L'Haÿ. Jacques Gandois a donc étudié leur état, effectué des recherches sur les matériaux et sculpté les pièces manquantes. Une tâche délicate : lourdes et fragiles, ces sculptures exigent la plus grande minutie.

Après quatre mois de restauration, les statues ont retrouvé éclat et lumière. Sophie Hasquenoph, conseillère municipale déléguée au patrimoine historique se réjouit : « Ces statues sont un témoignage de l'évolution historique de notre commune. Elles sont aussi le symbole d'un patrimoine partagé par tous les habitants, dans la "maison commune" qu'est l'Hôtel de ville. » De quoi ravir férus d'histoire et de patrimoine...

CITOYENNETÉ

Le conseil municipal des enfants fait sa rentrée!

IL EST TEMPS POUR
LES NOUVEAUX ÉLUS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS (CME)
DE PRENDRE LEUR
FONCTION. MERCREDI 6
NOVEMBRE, NOS ÉDILES
EN HERBE AVAIENT
UN PROGRAMME BIEN
CHARGÉ. REPORTAGE.

« Être conseillère, c'est améliorer la ville pour que tout le monde s'y sente bien » s'exclame Maëlys, élue à l'école du Centre, en classe de CM2. Ce mercredi 6 novembre, les petits conseillers de L'Haÿ font leur rentrée politique presque comme des grands à l'occasion d'un séminaire de prise de fonction au Moulin de la Bièvre. Les uns après les autres, les élus entrent dans la grande salle non sans intimidation, curiosité et fatigue du milieu de semaine. Si leur tête est encore un peu dans les nuages, cela ne les a pas empêchés de sortir leurs plus beaux habits.

Apprentissage de la démocratie

Sur les tables, des kits sont disposés pour chaque conseiller. Les enfants découvrent avec enthousiasme un blason à personnaliser et deux livrets pédagogiques pour découvrir le fonctionnement et l'intérêt d'une commune.

Pour les accueillir : la coordinatrice du CME et Karen Chaffin, maire-adjointe déléguée, au conseil municipal des jeunes et au conseil municipal des enfants. Le trac dû à ce moment solennel retombe peu à





peu... Pour mettre à l'aise les plus timides et laisser s'exprimer les plus assurés, des jeux de présentation et de communication sont proposés. En cercle, ils apprennent à se connaitre, à prendre la parole en public et à s'écouter. Des éléments essentiels lors des réunions du conseil. Les élus s'adonnent ensuite à des discussions. Un à un, les conseillers donnent leur avis sur leur rôle. Pour Elias 9 ans, élève en CM1 au Jardin Parisien, être conseiller peut « per-

mettre d'améliorer l'environnement ». Pour Inayah, elle aussi en CM1, mais à Lallier, être conseillère c'est « pouvoir aider les L'Haÿssiens ». Les jeunes citoyens prennent leur rôle très au sérieux : leurs professions de foi sont affichées sur les tableaux de la salle. Lina 9 ans, en CM1 aux Blondeaux, a déià de nombreuses idées à soumettre. Elle imagine la ville avec « plus de piscines à toboggans, plus de pistes cyclables, plus de murs d'escalade ». Les idées des enfants défilent. Se profilent alors les domaines de prédilection des apprentis élus. Cela permet de les répartir dans les trois commissions: environnement, cadre de vie; sports, loisirs, culture; citoyenneté, solidarité.

En début d'après-midi, les petits élus ont rendez-vous avec Clément Decrouy. L'occasion pour eux d'échanger pour la première fois avec le nouveau maire. Et pourquoi pas tenter de lui glisser quelques requêtes...

POPULATION

Le recensement, c'est du 16 janvier au 22 février 2025



QU'EST-CE QUE C'EST? À QUOI CELA SERT-IL? COMMENT EST-ON PRÉVENU? QUAND A-T-IL LIEU? OUI SONT LES AGENTS RECENSEURS? EXPLICATIONS.

Le recensement, a-t-il lieu tous les ans?

Oui, mais chaque année, un échantillon différent de logements est recensé. Il aura lieu à L'Haÿ-les-Roses du 16 janvier au 22 février 2025.

À quoi cela sert-il?

L'objectif est de mieux connaître l'évolution de la population, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets. Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Cette enquête fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements. Grâce à ces informations, la Ville identifie les besoins à venir en termes d'équipe-

ments publics collectifs, de commerces, de logements...

Comment les L'Haÿssiens sont-ils informés?

Si vous êtes concernés, une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une fiche pratique, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est-il plus simple et plus rapide ?

Tout à fait, cette procédure vous permet de gagner du temps et le formulaire se rempli aisément. Moins de questionnaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement. Concernant vos données, elles sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Qui sont les agents recenseurs?

Les agents sont recrutés par la Ville. Pour vous prémunir des arnaques, demandez-leur de vérifier leur carte professionnelle. Cette collecte de donnée est une démarche gratuite, possible seulement aux dates mentionnées.

Pour remplir le questionnaire, répondez sur : le-recensement-et-moi.fr, le seul site officiel.

Pour toute information, contactez le service des affaires administratives et juridiques, au 01 46 15 33 87.

PRÉVENTION-SÉCURITÉ

Attention aux « vols à la fausse qualité »

À L'APPROCHE DE LA FIN D'ANNÉE, PRENEZ GARDE AUX « VOLS À LA FAUSSE QUALITÉ ». DES INDIVIDUS PROFITENT DE LA VENTE DE CALENDRIERS POUR S'INTRODUIRE CHEZ DES PERSONNES ET LEUR DÉROBER DES BIENS DE VALEUR.

Le vol à la fausse qualité, c'est le terme utilisé pour désigner des vols le plus souvent commis au domicile de leur victime par des malfaiteurs se présentant comme des professionnels.

Ces faux policiers, éboueurs, postiers, plombiers, agents EDF, employés de mairie ou ramoneurs... abusent généralement des personnes vulnérables. Ils se présentent fréquemment à deux, l'un retenant l'attention pendant que l'autre fouille les lieux et vole vos objets de valeur et vos liquidités.

Comme dans d'autres villes, les services du commissariat de police nationale de L'Haÿ-les-Roses ont repéré une nouvelle technique de tentative d'arnaque par téléphone. Les usagers reçoivent un appel téléphonique d'un individu qui se présente comme « commissariat de L'Haÿ-les-Roses ». Ce dernier les informe qu'ils sont probablement victimes d'un vol, indiquant que des auteurs ont été interpellés et se trouvent actuellement dans

les locaux de police. Il les informe ensuite qu'il va les transférer vers le centre d'opposition bancaire. « Les services de police ne mettent jamais une victime en relation directe avec ces services, mais les invitent à faire elles-mêmes la démarche. De même, les policiers ne demandent jamais de leur remettre des valeurs ou

des bijoux » explique un brigadier-chef. En cas de doutes suite à la réception d'un appel de ce genre, vous pouvez joindre directement le commissariat de police nationale de L'Haÿ-les-Roses pour vérification.

• Pour toute information, contactez le commissariat de police nationale de L'Haÿ-les-Roses au 01 49 08 26 00.



Arnaque ou pas?

Faux conseillers bancaires, influenceurs financiers mal intentionnés, offres de crédit mensongères... Aujourd'hui, les arnaques au téléphone, par SMS ou sur internet se multiplient. Téléphone, mail, sites internet et réseaux sociaux... Personne n'est à l'abri des arnaques financières. Les escrocs utilisent des méthodes de plus en plus sophistiquées pour obtenir vos données bancaires et personnelles. Faites preuve de bon sens

et méfiez-vous des offres trop alléchantes. Vérifiez toujours l'identité de votre interlocuteur, avant de partager des informations personnelles. Il est recommandé de ne pas cliquer sur un lien dans un email, ou un SMS. Consultez également les listes noires disponibles sur le site Assurance banque épargne info service (abe-infoservice.fr), le site d'information des autorités de contrôle et de la Banque de France.

BIODÉCHETS



Des composteurs au pied de votre immeuble!

SI LES COMPOSTEURS SONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUX À FLEURIR DANS LES JARDINS PRIVATIFS, POUR LES HABITATS COLLECTIFS, LA MISE EN PLACE EST PLUS RÉCENTE. DÉSORMAIS, UN COMPOSTEUR, EN BAS DE CHEZ VOUS, C'EST POSSIBLE.

Ils sont parfois victimes d'idées reçues. Sources de nuisibles, de mauvaises odeurs ou trop contraignants : les composteurs n'ont pas toujours bonne presse. Pourtant, le compostage permet de réduire de près de 30 % le volume de votre poubelle. D'autant plus que votre Ville en partenariat avec le territoire intercommunal Grand-Orly Seine Bièvre, vous propose des composteurs gratuitement, utiles pour les pavillons comme pour les immeubles. Voilà donc une bonne raison de s'y mettre!

Le compostage partagé

En pied d'immeuble, au sein d'un quartier, dans les locaux d'une association ou sur votre lieu de travail, le compostage partagé est une solution innovante pour valoriser une partie de ses déchets alimentaires au plus près de chez vous. Vos bailleurs et vos syndics de copropriété ont été ou vont être sollicités pour cela.

Un compostage bien fait et quelques astuces de pro vous permettrons de profiter de cette méthode de tri des déchets.





L'EPT propose un accompagnement (diagnostic, outils de communication, installation des composteurs et bioseaux, formations pour les référents et au moins deux visites de suivi dans l'année suivant l'installation). Des prérequis sont néanmoins indispensables pour le lancement d'un site de compostage collectif. La résidence doit disposer d'une surface minimale d'espace vert (15 à 20m² environ). Vous devrez identifier deux référents qui seront les interlocuteurs de l'intercommunalité pour la mise en œuvre et le suivi. Votre bailleur ou conseil syndical doivent signer un accord écrit autorisant cette mise en place.

Une solution pour tous

Pour les habitants en maison, deux modèles de composteurs sont disponibles. En bois ou en plastique, ils sont eux aussi gratuits et à demander auprès du territoire intercommunal. Enfin, si vous habitez dans un petit espace ou dans une maison sans jardin, vous pouvez faire la demande d'un lombricomposteur. Il transforme en intérieur, vos déchets de cuisine en engrais naturel grâce au travail des lombrics. Ces vers de compost reproduisent le processus naturel de dégradation des déchets organiques. Le dispositif est sans odeur et très facile d'utilisation : on nourrit les vers avec les déchets et on les laisse travailler jusqu'à l'obtention de l'engrais liquide et du compost. Il vous sera remis après une formation préalable.

• Informations par mail dechets.secteurcentreouest@grandorlyseinebievre.fr ou au 01 78 18 22 23.



LA VILLE ŒUVRE AU QUOTIDIEN À L'EMBELLISSEMENT ET À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES L'HAŸSSIENS. FOCUS SUR DES CHANTIERS DE NOVEMBRE.



LE MARCHÉ DU PETIT ROBINSON SE MODERNISE

Durant tout le mois de novembre, le marché du Petit Robinson s'est rafraîchi. La zone de rangement pour les commerçants et le local déchets ont profité de changements importants avec la création d'une séparation pour dissocier les zones déchets et les rangements des vendeurs. L'éclairage a aussi été revu avec la mise en place de LED. Les stands des commerçants ont également bénéficié d'un coup de neuf avec le remplacement des cadres, des portes métalliques, des coffres eau/électricité et la remise en peinture des habillages béton. Les stores bannes des stands côté rue ont été nettoyés et réglés. Les deux lignes de toiture en polycarbonate au niveau de l'allée centrale ont été remplacées. Les sanitaires ont quant a eux été entièrement réhabilités : remplacement des équipements (toilettes, lave-main, éclairage...), réfection du réseau d'alimentation et évacuations, mise en place d'un sèche-mains électrique. La faïence, le faux plafond et la porte : tout est neuf. Le site a été mis également en valeur avec l'installation de trois enseignes lumineuses LED. Coût des travaux : 200 000 €. ■



PROMENADE DE LA BIÈVRE : AVEZ-VOUS REMARQUÉ DE NOUVEAUX ARBRES ?

Avec un peu de patience, les promeneurs du long de la Bièvre à L'Haÿ-les-Roses profiteront dans quelques temps de l'ombre des érables, aulnes, frênes, chênes, saules, ormes. Ils ont été plantés du 12 au 22 novembre par le Département dans le cadre du plan 50 000 arbres, afin de favoriser la nature en ville. Ils permettront ainsi de diversifier la faune, de créer des zones d'ombrage et des ilots de fraîcheur. Cette opération s'élève à 100 000 €. —



Tout savoir sur L'Haÿ-les-Roses 🕰

- DÉCOUVRIR PARTAGER • S'INFORMER • ÉCHANGER
 - 0







Facebook X (Twitte

) Instagram

YouTube



lhaylesroses.fr





ENSEMBLE, RENDONS LE PÉRIPHÉRIQUE AUX FRANCILIENS

Chers L'Haÿssiens, chères L'Haÿssiennes,

Le boulevard périphérique parisien est un axe indispensable pour de nombreux habitants de L'Haÿ-les-Roses. Que ce soit pour rejoindre nos lieux de travail, ou pour des déplacements quotidiens, cet axe joue un rôle central dans notre mobilité. Pourtant, la Mairie de Paris a. une nouvelle fois, décidé de modifier l'usage du périphérique sans tenir compte des réalités des Franciliens qui l'utilisent au quotidien en limitant unilatéralement la vitesse à 50 km/h. Vous êtes nombreux, à L'Haÿ-les-Roses, à m'avoir fait part de vos inquiétudes face à cette situation et à me demander d'agir. C'est dans cet esprit que j'ai déposé une proposition de loi visant à transférer la gestion du périphérique à Île-de-France Mobilités. Avec une gouvernance à l'échelle régionale, regroupant la Région, les huit départements franciliens, ainsi que des représentants des employeurs et des salariés, nous pourrions enfin adapter cette infrastructure aux besoins réels des L'Haÿssiens et de tous les Franciliens. Pour soutenir cette démarche, j'ai lancé une pétition intitulée « Rendons le périphérique aux Franciliens ». Je vous invite à la signer pour que nous puissions défendre ensemble une gestion plus juste et adaptée à notre quotidien: petition.gomon.org/ rendons-le-peripherique-aux-franciliens ____

Bien fidèlement.

VINCENT JEANBRUN

Député de la $7^{\rm e}$ circonscription du Val-de-Marne vincent.jeanbrun@assemblee-nationale.fr 06 13 55 52 77





LES VILLAGES VACANCES DU DÉPARTEMENT, UNE **OPPORTUNITÉ POUR TOUS**

Le département du Val-de-Marne s'engage une fois de plus à favoriser l'accès aux vacances pour tous, et ce malgré le contexte budgétaire particulièrement contraint. Avec ses deux villages vacances nichés dans les Alpes, le Département permet aux Val-de-Marnais et aux L'Haÿssiens de profiter d'un séjour en montagne à des tarifs préférentiels, adaptés aux ressources de chacun.

Labellisés trois étoiles, le Village vacances « Jean Franco », implanté sur le domaine skiable de la Plagne en Savoie, et celui nommé « Guébriant » en Haute-Savoie, vous accueillent dans un cadre somptueux. Ces séjours sont une chance unique de découvrir ou redécouvrir la beauté des paysages alpins tout en partageant des moments inoubliables en famille ou entre amis. Pour faciliter vos démarches, les inscriptions s'effectuent en ligne sur villages-vacances.valdemarne.fr. De plus, la permanence départementale créée en partenariat avec la Ville de L'Haÿ est à votre disposition chaque lundi après-midi à l'Hôtel de ville, où un agent vous accompagne pour finaliser votre dossier si nécessaire. Dans un contexte où de nombreuses familles voient leurs budgets se restreindre, ce dispositif permet de rendre des vacances à la montagne, accessibles à tous. Alors, réservez dès aujourd'hui et offrez-vous un hiver chaleureux au cœur des montagnes.

MÉLANIE NOWAK

Maire-adjointe de L'Haÿ-les-Roses Conseillère départementale déléguée au développement du tourisme. à l'enseignement supérieur et à la recherche melanie.nowak@valdemarne.fr



VALORISATION DES BIODÉCHETS: UN GESTE POUR L'AVENIR

Depuis le 1er janvier 2024, en application de la loi anti-gaspillage et pour une économie circulaire, les collectivités travaillent à proposer des solutions concrètes pour le tri et la valorisation des biodéchets.

À L'Haÿ-les-Roses, ces biodéchets représentent près de 2310 tonnes chaque année, soit environ 30 % du contenu de nos poubelles. Actuellement, ils sont encore majoritairement incinérés, une pratique coûteuse et inefficace sur le plan écologique en raison de leur forte teneur en eau.

Pour répondre à cet enjeu, le Grand-Orly Seine Bièvre fait le choix de privilégier le compostage. Ce mode de gestion de proximité transforme ces déchets en une ressource précieuse: le compost, un engrais naturel qui peut être utilisé dans les jardins ou espaces verts. Ce choix permet non seulement de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au traitement des déchets, mais aussi de limiter les passages de camions poubelles.

Le compostage peut ainsi se pratiquer individuellement, dans un jardin, ou collectivement, au pied des immeubles.

Si vous habitez en résidence collective et souhaitez mettre en place un site de compostage, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre vous accompagne gratuitement dans toutes les étapes, de l'installation des composteurs à la formation des participants. ___

CLÉMENT DECROUY

Maire de L'Haÿ-les-Roses Vice-Président Grand-Orly Seine Bièvre gosb@ville-lhay94.fr 01 46 15 33 33



L'ÉCHO DE LA RÉGION

UNE RÉVOLUTION TARIFAIRE POUR DES TRANSPORTS SIMPLIFIÉS

À partir du 1er janvier 2025, l'Île-de-France amorce une transformation majeure dans sa politique tarifaire des transports publics. Au travers d'Île-de-France Mobilités. la Région confirme sa volonté de placer les Franciliens au cœur de son action en facilitant leurs déplacements au quotidien. Ce nouveau chapitre de la « révolution de la billettique » vise à plus de simplicité, d'équité et d'accessibilité.

Ainsi, la diversité des tarifs actuels fera place à une grille unifiée et transparente. Désormais, deux titres de transport suffiront : 2,50 € pour les trajets en métro, train et RER, peu importe la distance : et 2,00 € pour les trajets en bus ou tramway, uniformisant les coûts sur tout le

Cette simplification met fin à de nombreuses incohérences tarifaires, percues comme injustes par les usagers. Elle garantit également des tarifs réduits pour les publics bénéficiaires actuels, renforçant l'équité sociale. Par ailleurs, dès 2025, le passe Navigo Liberté+ s'étendra à l'ensemble de la région, permettant une liberté totale de déplacement entre les modes de transport. À des tarifs réduits (1,99 € pour un trajet métro/train/RER, 1,60 € pour un trajet bus/tram), les Franciliens dont les L'Haÿssiens, bénéficieront ainsi de correspondances gratuites entre les réseaux, sans avoir à cumuler les tickets. Pratique et économique, cette offre, bientôt accessible sur smartphones, incarne l'avenir de la mobilité en Île-de-France!

Plus d'informations sur www.iledefrance.fr







COMMENT RENDRE LA COHABITATION DES USAGERS PLUS HARMONIEUSE? DANS CE DOSSIER, VOUS TROUVEREZ LES CONSEILS D'EXPERTS DE LA ROUTE ET LES ACTIONS DE LA VILLE POUR CIRCULER DE MANIÈRE APAISÉE.

utomobilistes, conducteurs de deux-roues, cyclistes, piétons... ce dossier s'adresse à tous. Pour l'établir, nous avons consulté la police municipale de L'Haÿ, un moniteur d'autoécole et d'un cycliste de l'association Mieux se déplacer à bicyclette. Fin octobre, la Fondation Vinci Autoroutes publiait une étude intitulée « Contre les violences, protéger tous les usagers de la route». L'enquête menée auprès de 12413 Européens et 2413 Français révèle que la cohabitation entre usagers est source d'anxiété et de tensions en France. Elle montre aussi que sécurité et harmonie sont aussi possibles. Nos interlocuteurs sont unanimes. «La route, c'est

l'affaire de tous. Il y a bien sûr la question des équipements, mais bien se comporter, respecter le Code de la route, c'est fondamental», indique Marine Renavand, conseillère municipale déléguée aux mobilités. Éric Vergne, responsable de la police municipale, rappelle qu'il faut «faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers les plus vulnérables. » Pour l'enseignant de la conduite : « le calme et l'anticipation permettent de circuler en sécurité.» Laurent Le Bis, cycliste, positive : « C'est comme pour tout changement, il faut le temps que tous les usagers s'habituent aux conditions de circulation. Et pour que cela fonctionne, chacun doit montrer l'exemple.» —



Questions à ...

Marine Renavand

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE AUX MOBILITÉS

Qu'est-ce que la Ville a mis en place pour mieux partager la route?

Grâce à une bonne gestion du budget communal, au fur et à mesure, nous installons des pistes cyclables, rénovons les routes, agrandissons les trottoirs. Des zones limitées à 30 km/h ont été créées, cet abaissement de la vitesse permet de protéger les usagers les plus vulnérables. Nous venons d'installer des chaucidous, rue de Chalais, rue Jules Ferry, rue Henri Thirard et rue de Chevilly. C'est un projet que nous portons en partenariat avec la Région dans le cadre du réseau Vélo Île-de-France (Vif). Ces dispositifs font partie de l'itinéraire V20. Ces équipements participent à un meilleur partage de la route et à une plus grande sécurité des usagers.

Quels sont les futurs aménage-

Nous sommes actuellement en pleine réflexion sur la création d'un pédibus. Ce sont des bus pédestres pour se rendre à l'école. Nous avons également travaillé la carte des sentiers pour les rendre plus visibles avec notamment la mise en place de la coulée verte où piétons et vélos se partageront la voie. Elle devrait être livrée début 2025. Enfin, à horizon 2027, le réaménagement du réseau de bus et la création d'une nouvelle ligne faciliteront l'accès au métro. Les aménagements prévus à Lallier-gare

proposeront aux L'Haÿssiens un véritable pôle de transport multimodal. Pour sa part, le futur Cœur de Ville a également été réfléchi pour un espace de circulation apaisée.

Comment la Ville pense-t-elle les aménagements?

Par l'écoute et le dialogue avec les habitants. Cela a toujours été la marque de fabrique de notre équipe municipale, depuis 2014 avec Vincent leanbrun, et maintenant avec le nouveau maire, Clément Decrouy. C'est au travers de nos échanges avec les L'Haÿssiens, lors de réunions de quartier, lors de réunions de rue, gu'ensemble nous faisons avancer notre ville.



Les bonnes pratiques à adopter

DANS CETTE
INFOGRAPHIE
RETROUVEZ LES
CONSEILS D'EXPERTS
POUR CIRCULER EN
SÉCURITÉ ET BONNE
ENTENTE.



route en bonne intelligence, il faut d'abord respecter le Code de la route. Sur les zones cyclables, les cyclistes sont prioritaires. Concernant les sas vélos. les deux-roues motorisés et les véhicules doivent se placer derrière et laisser l'accès libre. Lors d'un dépassement, une distance latérale de 1 m en agglomération est obligatoire. Adapter sa vitesse en fonction des usagers, du lieu de circulation, des conditions climatiques est primordial. N'oubliez pas de mettre le clignotant ou de tendre votre bras pour indiquer votre direction. Enfin, pensez à la gêne et aux dangers que représente le stationnement sur les trottoirs, arrêts de bus, passages piétons, ou en double file. »



AXEL LENNE, enseignant de la conduite et de la sécurité routière chez Auto/moto-école permis master à L'Haÿ-les-Roses

«En dix ans, les modalités de circulation ont vraiment changé. Il y a plus de vélos, plus de trottinettes. Chacun doit prendre sa part pour que cela se passe bien. Notre rôle d'enseignant de la conduite, c'est d'apprendre à circuler dans cet environnement avec adaptation et courtoisie. Nous provoquons des situations de rencontre avec les autres usagers pour que les élèves apprennent à réagir. Il faut savoir faire preuve de retenue et de patience. Quand je rentre dans ma voiture ou que je chevauche mon vélo, mon scooter ou ma trottinette, je dois faire le vide. Ce que je vis dans mon quotidien ne doit pas impacter ma conduite. Mon conseil pour tous les usagers : rester calme et vigilant. Je répète à mes élèves de prendre leur temps. Il faut aussi qu'ils anticipent chaque possible action de la part de tous les usagers afin de réagir au mieux. »



LAURENT LE BIS, L'Haÿssien, 18 ans de vélo au compteur et engagé dans l'association Mieux se déplacer à bicyclette

«Il y a plein d'avantages à circuler à vélo : c'est économique, écologique, bon pour la santé et on ne reste pas coincé dans les bouchons. Néanmoins, avant de partir, quelques précautions s'imposent. Le vélo doit être bien équipé, le cycliste aussi. Vérifiez les pneus, installez un éclairage, une sonnette, revêtez des vêtements voyants réfléchissants, prenez en compte la météo. Une fois que cela est réglé, veillez au respect des autres usagers, qu'ils soient motorisés ou à pied. Le Code de la route s'applique à tous. Adaptez votre vitesse aux conditions de circulation. Pour vous protéger, gardez toujours à votre droite une distance, 50 cm à 1 m. Veillez à votre visibilité avec votre équipement bien sûr, mais faitesvous aussi comprendre en tendant le bras pour changer de direction. Faîtes signe aux piétons de passer, adressez-leur un mot un sourire... »

LE SAVIEZ-VOUS?

→ Les travaux de la dernière portion de la Coulée verte ont commencé en novembre de l'allée du Stade jusqu'à Chevilly-Larue. Elle devrait être praticable au printemps.

→ La ville comptera bientôt plus de 700 places de vélos. Une consigne Véligo sera ouverte d'ici la fin de l'année dans la gare de métro avec une centaine de places fermées et sécurisées. Des rangements permettant de stationner deux vélos l'un au-dessus de l'autre, seront installés à côté du parvis du métro et pourront accueillir 200 places.

→ Afin de développer la pratique du vélo, la Région et Île-de-France Mobilités mettent en place une aide à l'achat pour différents types de vélos.

Ouel que soit votre lieu de résidence en Île-de-France, vous pouvez bénéficier de cette aide. Informations: iledefrance-mobilites.fr

→ Avec le Véligo, les Franciliens bénéficient du plus grand service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) au monde. L'objectif est d'encourager l'utilisation du vélo notamment pour les trajets domicile-travail.

Le VAE est proposé en location longue-durée, à un tarif de 40€/ mois, qui peut être réduit grâce à la prise en charge de l'employeur. Informations: veligo-location.fr

TRAJEC-TOIRES

Fières de leur métier!

LE 19 NOVEMBRE, C'ÉTAIT LA JOURNÉE DES ASSISTANTES MATER-NELLES. DEUX D'ENTRE ELLES NOUS PARTAGENT LEUR QUOTIDIEN. TÉMOIGNAGES.

Maryline N'Diyae est assistante maternelle

à L'Haÿ. Douze ans qu'elle exerce ce métier. Son salon, c'est une salle de jeu. Alors qu'un nourrisson dort à l'étage, les trois plus grands jouent sur des tapis colorés. À leur disposition, une multitude de jouets ; pour leurs oreilles, des chansons enfantines. Avant de lancer son activité à son domicile, la professionnelle de la petite enfance a travaillé en crèche. Force est de constater que cette reconversion après des études de droit lui réussit à merveille. «J'aime ce temps passé avec les enfants, les voir grandir. Parfois, on garde contact.» Elle poursuit: «On leur apporte un lien affectif, un esprit familial. Cela

aide à leur développement, leur épanouissement.» Quand elle voit ces enfants quitter son cocon, grandis et confiants, elle a réussi

Saïda Barberis est assistante maternelle depuis dix ans et les enfants la nomment

Nanou. Avant, son dada, c'étaient les langues étrangères. Aujourd'hui, c'est le développement et l'éveil des enfants. Pour devenir assistante maternelle, elle a suivi une formation avec le Département et l'organisme de formation Iperia. Alors qu'elle est jeune maman, Saïda Barberis ne se voit pas confier son bébé à une autre personne et c'est ainsi que germe l'idée... Elle comprend donc mieux que quiconque les craintes des parents lorqu'ils laissent pour la première fois leur progéniture à une inconnue. La L'Haÿssienne a la voix posée et douce, ce qui, il est certain, rassure petits et grands. Ce mode de garde est pour elle privi-

sa mission. Pour cela, la titulaire d'un CAP petite enfance, tient à se former. «Je me renseigne sur les neurosciences, la pédagogie, l'alimentation, la bientraitance, les premiers secours... Je suis également des formations continues. C'est primordial pour améliorer sa façon de faire, échanger avec les collègues.» Mais les clichés ont parfois aussi la vie dure: «Certains pensent qu'une assistante maternelle ne fait que garder les enfants. Non, je veille à leur développement, leur éducation, leur éveil, et ce, en collaboration avec les parents et la protection maternelle et infantile (PMI). Et puis surtout, je sors, je vais à la bibliothèque, au Relais petite enfance. Cela

nous permet de varier les activités et que les enfants en rencontrent d'autres.»

légié: « C'est un peu comme la cellule familiale, il y a cette chaleur, je connais les enfants par cœur. J'ai avec eux, une report de transmission » Elle aussi

lation de transmission.» Elle aussi souligne le rôle de la PMI : «Ils effectuent des contrôles à chaque départ, chaque arrivée. Ils valident les aménagements du lieu d'accueil comme sa pièce dédiée aux enfants qu'elle garde. «C'est surtout ici qu'ils jouent, et que les plus grands font la sieste. C'est leur endroit à eux.» Saïda Barberis n'est jamais à court d'idée : «Je leur propose des activités. Nous allons au Relais petite enfance, au parc, à la bibliothèque... Ce sont aussi autant d'occasions d'échanger entre assistantes maternelles qu'entre enfants dont nous avons la garde.»

La Ville vous accompagne

Parents ou assistantes maternelles de L'Haÿles-Roses, vous n'êtes pas seuls. La Ville vous propose un Relais petite enfance (RPE) est un lieu de partage et d'éveil en petits groupes pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle. C'est aussi un partenaire pour les parents et un relais d'échanges et de soutien et pour les assistantes maternelles. Vous y trouverez la liste des assistantes maternelles, un service d'information sur la formation continue et le cadre d'emploi relatif à la profession.

Le saviez-vous?

L'employeur est toujours le parent pour les assistantes maternelles indépendantes. Les modèles de contrat se trouvent sur le site internet de pajemploi.urssaf.fr.

Relais petite enfance, 6 rue Jules Ferry 01 46 75 08 62



HÉBERGEMENT

Locations touristiques: comprendre la taxe de séjour

AU 1er JANVIER, LA TAXE DE SÉJOUR SERA APPLICABLE POUR TOUS LES MEUBLÉS DE TOURISME DE L'HAŸ-LES-ROSES.

Comme la majorité des autres villes, si vous mettez votre bien en location de courte durée (meublés de tourisme), vous devrez collecter la taxe de séjour à partir du 1er janvier. Elle sera payée par les touristes et concerne aussi bien les hébergeurs professionnels que les particuliers.

Ouel tarif?

Le prix dépend de la classification de l'hébergement. La taxe est perçue par personne et par nuitée. Les tarifs fixés vont de 0,75€ pour les hébergements une étoile à 3 € pour les cinq étoiles. Si le classement n'a pas encore été effectué ou qu'il n'existe pas, le tarif est de 5 % du prix de la nuitée.

En plus de la taxe de séjour, les pro-

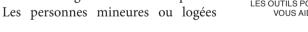
priétaires doivent reverser des montants additionnels. Le Département et la Région prélèvent à leur tour respectivement 10% et 15% supplémentaires. Pour sa part, l'État prélève 200% de la taxe communale au profit d'Île-de-France Mobilités (IDFM). Ces taxes sont calculées en pourcentage du montant de la taxe communale.

La taxe de séjour « globale » (communale + départementale + régionale + État) est payée par le touriste qui loue un logement. Les propriétaires ou les plateformes collectent et reversent cette taxe. Ils doivent établir une déclaration de taxe de séjour en juin et décembre de chaque année et régler le montant global au Trésor public. d'urgence ou temporairement, ou travailleurs saisonniers employés dans la commune sont exonérés.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service des affaires administratives au 01 46 15 33 87 ou par courriel: meubles.tourisme@ville-lhay94.fr.



RETROUVEZ LES OUTILS POUR VOUS AIDER





ANIMATION

Avis aux amateurs de fromage!

C'est une animation attendue par les L'Haÿssiens. Ils étaient nombreux à s'être levés tôt le 27 octobre pour savourer un aligot saucisse préparé par l'association Le savoir-faire de nos anciens, à la Halle de marché. L'aligot est une spécialité culinaire originaire de l'Aubrac à base de purée de pommes de terre, de

tome fraîche, de crème et d'ail : idéale pour affronter le temps hivernal. Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'en profiter en octobre, l'association vous donne rendez-vous dimanche 26 janvier pour une nouvelle dégustation, dès 9h30. Un moment gourmand en famille ou entre amis, à ne pas manquer.





- Entretien chaudière gaz et fioul -- Dépannage brûleur et chaudière -- Installation thermostat d'ambiance -- Ramonage conduit cheminée -
 - 06.25.17.82.72 dec92@hotmail.fr
- Installation sanitaire et chauffage Dépannage plomberie -
- Douche accès mobilité réduite - devis gratuit -

01.46.65.84.74 dessymoulie@orange.fr

1 avenue des vergers 92340 BOURG-LA-REINE www.dessymoulie-chauffage.fr







- Transactions - Locations - Estimations gratuites -



Depuis 35 ans sur votre commune



01 45 46 22 22

88 avenue Henri Barbusse - 94240 l'Hay-les-Roses www.aci-immobilier.fr • aci-immobilier@wanadoo.fr



BIBLIOTHÈQUE

En avant **le numérique!**

LA BIBLIOTHÈQUE EST BIEN SÛR L'ANTRE DES LIVRES. MAIS C'EST AUSSI UN MILIEU OÙ LE NUMÉ-RIQUE PREND DE PLUS SA PLACE ET SURTOUT, UN LIEU OÙ CETTE DISCIPLINE S'APPREND.

La bibliothèque de L'Haÿ-les-Roses propose aux enfants et aux adultes des ateliers numériques. «L'objectif de ces ateliers est de faire découvrir un aspect de la thématique comme l'initiation au code, à l'impression 3D, à la brodeuse numérique, etc.» explique Alexandre Benato, responsable de l'espace formation et numérique à la bibliothèque.

Ces ateliers s'adressent à un public jeune, entre 6 et 13 ans et une fois par mois pour les adultes. Rendez-vous pour les enfants le mercredi après-midi, et le vendredi soir pour les plus grands. Si les enfants sont davantage attirés par l'aspect créatif ou ludique, les adultes ont très souvent un intérêt pour la machine présentée.

Une autre porte d'entrée

Parmi les missions, un peu moins connues de la bibliothèque, il y a aussi la lutte contre l'illectronisme. Elle propose donc des accompagnements individuels pour les seniors. Pendant une séance de 45 minutes avec un médiateur numérique, ils



vont apprendre à utiliser un smartphone, envoyer une pièce jointe, etc. Alexandre Benato souligne : « Les participants sont assistés dans les pratiques quotidiennes pour plus d'autonomie. Néanmoins, nous ne sommes pas les bons interlocuteurs pour une réparation ou une démarche administrative.» Alexandre Benato conclut : « Ces rendez-vous du numérique sont aussi un autre moyen de toucher les L'Haÿssiens, certains y découvrent ainsi la bibliothèque et tous ses trésors.»

Renseignements et inscriptions :

Bibliothèque municipale, 21 rue Henri Thirard Par mail bibliotheque@ville-lhay94.fr ou au 01 46 64 52 55. Et sur bibliotheque.lhaylesroses.fr/animations

ÉVÉNEMENT

Restos du cœur : au son de la solidarité

Vendredi 13 et samedi 14 décembre, l'espace culturel Dispan de Floran vous invite à la 26° édition des concerts des Restos du cœur du Val-de-Marne. En 2023, pas moins de 3894 euros ont été récoltés grâce à votre soutien.

Cette année, six associations l'haÿssiennes s'investissent dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en France. Musique live, chant, danse, comédie... Les concerts au profit des Restos du cœur n'attendent plus que vous. Alors, prêts à battre un nouveau record au son de la solidarité?

1 Les 13 et 14 décembre à 20h30

Espace culturel Dispan de Floran, 11 rue des Jardins Tarif : 10 € - 5 € pour les moins de 25 ans Renseignement et réservation : 01 46 15 78 78

FRANÇAISE DE MIROITERIE

- Menuiserie Aluminium et fenêtre PVC
- Volet roulant et garde-corps en verre
- Remplacement de casse tous vitrages
- Verre et miroir à la coupe

Pose effectuée par des professionnels salariés de l'entreprise



EMBAUCHE MIROITIER

AVENUE DU PARC MEDICIS - 94620 FRESNES contact@francaisedemiroiterie.fr
01 46 63 77 77





Auxiliaire de vie depuis 11 ans





Besoin d'aide à domicile?

GRAND ÂGE - HANDICAP - IMMOBILISATION TEMPORAIRE















PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE 24H/24

365 J PAR AN CHEZ VOUS EN 48H

UN SIMPLE APPEL ET TOUT S'ORGANISE EN 48H!

adhap94d@adhap.fr

01 41 98 79 60

122 AV. HENRI BARBUSSE 94240 L'HAY-LES-ROSES



ÉQUIPEMENTS

Agenda 21 L'Haÿ-les-Roses à l'heure du développement durable

Coup d'envoi **pour le nouveau terrain multisport**

LE STADE L'HAŸETTE A ROUVERT. RETOUR SUR LES PREMIÈRES IMPRESSIONS DE SES USAGERS.

Après plusieurs mois de travaux, les sportifs ont pu à nouveau affronter leurs adversaires au stade L'Haÿette fin septembre sur un terrain multisport synthétique et écologique, flambant neuf. De nouveaux buts rabattables de football à huit, ainsi que de nouveaux bancs de touche, ont également été ins-

tallés dans la largeur du terrain de football pour permettre les entraînements et les rencontres de l'école de football.

« C'est un superbe terrain tant dans sa conception que dans sa réalisation qui nous permet de développer la pratique avec des créneaux supplémentaires pour toutes les catégories d'âges », explique Daniel Gaudot, président du Cal Football. « Cette pelouse nous permet de jouer dans d'excellentes conditions même quand la météo se dégrade » poursuit-il. Même son de cloche pour Thierry Melse, président du L'Haÿ Athlé Club. « La pelouse devenant accessible même en hiver cela permettra plus d'heure d'utilisation pour les ateliers éducatifs de l'école d'athlétisme. »

Un usage beaucoup plus fréquent

«Les travaux ont été relativement rapides et la pelouse est de très bonne qualité. Nos équipes, soit une centaine de joueurs, s'entraînent au moins une fois par samaine», souligne Jérémy Chasset, président du Rugby Club Val de Bièvre. La quarantaine de licenciés adultes de foot loisirs de l'association Ambition et découverte utilise deux fois par semaine le terrain. «La nouvelle pelouse synthétique est très réussie. L'ancien terrain était trop petit et ne répondait pas aux normes de compétitions et nous ne pouvions pas ac-



Les travaux en chiffres

√ 1,3 million € d'investissement de la Ville

√ 400 000 € de subvention du département du Val-de-Marne

√ 350 000 € de subvention de la région Île-de-France

cueillir de match officiel » explique Zine Ammour, bénévole de l'association. « Grâce à ce nouveau terrain synthétique, la Ville peut offrir davantage de créneaux d'utilisation aux associations actuelles » complète Sophie Hélie, maire-adjointe déléguée aux sports et à l'événementiel.

Les travaux profitent également aux élèves du collège Chevreul et du lycée Pauline Roland. L'infrastructure rénovée permet de développer encore plus la pratique du sport à L'Haÿ-les-Roses.

À terme, il est prévu des travaux de réhabilitation des vestiaires ainsi que la rénovation des sanitaires publics et de la buvette. En plus de ces transformations, ce nouveau terrain synthétique et écologique présente l'avantage de limiter les tontes, la réfection des tracés et consommation d'eau pour l'entretien.

Petitsfils

L'aide à domicile sur mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.











- Aide à l'autonomie
- Aide à la vie quotidienne
- Compagnie et vie sociale
- Retour d'hospitalisation
- Présence de nuit

01 84 01 15 61

2 Villa du Petit Valet 92160 Antony









VENEZ VISITER!

133 RUE PAUL HOCHART - L'HAŸ-LES-ROSES















ÉCHANGER

Nous répondons à vos questions



LA PAROLE VOUS EST DONNÉE POUR INTERAGIR, POSER DES QUESTIONS, FAIRE PART DE VOS SUJETS DE PRÉOCCUPATION, DE POINTS DE VUE QUI, SELON VOUS, SONT IMPORTANTS POUR LA VILLE.

Comment agir en présence d'un nid de frelons asiatiques ?

Selon l'Agence régionale de santé et des associations de biodiversité, les frelons asiatiques hibernent et ne sont donc plus actifs l'hiver. La destruction des nids doit intervenir entre les mois de mars et novembre.

En dehors de ces périodes, les individus éventuellement présents dans le nid sont voués à mourir.

La destruction n'est alors plus justifiée et pourrait ainsi causer un risque imminent pour votre sécurité. Vous pouvez vous rapprocher de la Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles (Fredon) Île-de-France sur fredon.fr/idf



Comment se rendre à la station de métro de L'Haÿ-les-Roses ?

Ouverte depuis juin 2024, la gare de métro de L'Haÿ-les-Roses est desservie par les bus 286, 131 et V2 (navette gratuite). Ces moyens de transports sont gérés par Île-de-France Mobilités.

Le sud de la ville devrait à l'avenir être relié à la station de métro par un bus.

D'ici quelques semaines plus de 300 places de parking vélo seront disponibles sur le parvis de la gare. La consigne sécurisée à l'intérieur de la gare complétera le dispositif avec plus de 100 emplacements pour atteindre un total de 415 places dédiées au vélo.



Où retrouver la composition du nouveau conseil municipal ?

Lors du conseil municipal extraordinaire du 11 octobre dernier, des délégations de maire-adjoint ont évolué.

Le trombinoscope mis à jour est disponible sur notre site internet lhaylesroses.fr.

Il suffit de cliquer sur «Ma ville», puis «Vos élus» pour y accéder.

Par ailleurs, des permanences des élus se tiennent le premier samedi du mois à l'Hôtel de ville, sur rendez-vous de 9h à 11h (voir page 34).



#MAQUESTIONAUMAIRE

Échangez avec le maire et son équipe

Connectez-vous avec le hashtag
#Maquestionaumaire sur X
ou facebook et interrogez Clément Decrouy
sur tous les sujets qui comptent pour vous.
Il répondra aux questions que vous lui posez.

- Ihaylesroses.fr
- @LHay_les_Roses
 - /mairie.lhaylesroses







d'énergie renouvelable parmi la production annuelle de chaleur

Produire et distribuer une énergie propre et économique ? Chaque jour, la Semhach exécute cette mission de service public dans l'intérêt des collectivités et des utilisateurs.

*Chiffre 2023

SENHACH Energie propre & locale

TRIBUNES

Groupe de la majorité municipale «Plus Belle L'Haÿ» (30 élus)

Une gestion responsable au service de tous

Dans un contexte économique particulièrement marqué par des incertitudes croissantes et les désengagements constants de l'État, la Ville de L'Haÿ-les-Roses se distingue par une gestion financière raisonnée et anticipatrice, permettant de préserver les équilibres budgétaires et une maîtrise des dépenses, tout en assurant un haut niveau d'investissement.

Dès 2014, la municipalité a mené le redressement des finances qui étaient alors en zone critique. Au fil des ans, les indicateurs financiers sont passés dans le vert. Ainsi, pour la 7^e année consécutive, nous pouvons voter le budget de la commune dès ce mois-ci tout en soutenant des investissements d'envergure pour des réalisations qui profitent et profiteront à notre ville et aux L'Haÿssiens. De la rénovation de nos infrastructures communales à la création de nouveaux équipements publics ou à l'aménagement durable de nos

quartiers, notre équipe agit au quotidien en faveur de la qualité de vie des L'Haÿssiens.

En s'adaptant aux défis économiques et aux régulières réformes fiscales imposées par l'État qui frappent l'ensemble des collectivités locales, L'Haÿ-les-Roses peut plus facilement faire face à leurs impacts négatifs que d'autres communes grâce à son approche budgétaire de «bon père de famille». Cette gestion permet ainsi une nouvelle fois de ne pas augmenter les taux d'imposition, alors même que bien d'autres villes du département ont été contraintes de relever leurs taux ces dix dernières années.

À L'Haÿ, l'efficience budgétaire représente donc un véritable levier pour construire, avec les L'Haÿssiens, une ville où il fait bon vivre.

Plus Belle L'Haÿ, 2 avenue Aristide Briand ensemble@plus-belle-lhay.fr / plus-belle-lhay.fr

Liste «L'Haÿ En Commun» (6 élus)

Brèves du Conseil municipal du 7 novembre Rapport sur les orientations budgétaires 2025 :

Les recettes de la commune reposeront toujours autant sur les épaules des habitants, à travers la taxe foncière (36,3 M€ prévisionnels) qui a vu ses bases augmenter en 2024. Le choix fait par la commune de créer davantage de logements et très peu de locaux d'activités/bureaux ne permettra pas de réduire le poids de la fiscalité.

Halle de marché : la municipalité refuse toujours de communiquer les coûts liés à la reprise en gestion directe. Pour rappel, la ville supporte déjà dans ses comptes les 2 M€ d'emprunt de l'ancien délégataire. La ville aurait-elle quelque chose à cacher ?

Lors de ce conseil, nous avons posé plusieurs questions sur les aménagements de la ville : création de nouveaux abribus et d'un parking vélo à proximité de la gare, sécurisation des « chaucidou ».

Sur ce dernier point, au regard des réactions des habitants, nous pouvons nous demander quelles réelles concertations ont eu lieu. Balkanysation épisode 2 : Mme Nowak, conjointe de V. Jeanbrun, vient de se faire élire par l'ensemble de la majorité Plus Belle L'Haÿ, pour siéger au sein du conseil d'administration du cimetière intercommunal de Chevilly-Larue. Pour rappel, V. Jeanbrun est visé par une enquête judiciaire pour prise illégale d'intérêts et détournements de fonds publics dans le cadre de l'attribution de logements de ce même cimetière. Cette majorité se rend donc complice de la «balkanysation» de notre ville et semble valider ces pratiques clientélistes.

En cette fin d'année, nous en profitons pour vous souhaiter de très belles fêtes, avec une pensée particulière pour les personnes isolées.

S.Moualhi, M.Bardelay, V.Luquet, P.Gohin, L.Malfait, V.Chaudet lhayencommun@gmail.com

Liste «L'Haÿ - Humanisme, Solidarité, Écologie» (3 élus)

Débat sur les orientions budgétaires au dernier conseil municipal : toujours la même chose depuis 10 ans. Notre commune reste pauvre et sans ambitions, tout en ayant une taxe foncière parmi les plus élevées de l'Île de France. Le choix a en effet été fait de ne pas favoriser l'implantation d'entreprises et de faire reposer l'effort fiscal sur les ménages l'Haÿssiens, d'où le poids exorbitant de la taxe foncière. Si facialement, il n'y a pas d'augmentation, les bases de calcul, elles, évoluent, dans le mauvais sens. D'où la bétonisation de la ville et l'artificialisation des sols pour tenter d'avoir plus de contribuables, ce qui est potentiellement source de graves inconvénients en ces temps d'aléas climatiques (risques d'inondation dans la ville). Pour le reste, en-dehors d'aménagement nécessaires dans les écoles ou d'autres bâtiments, rien sur ce qui peut favoriser l'accès au métro (parkings, voies protégées pour les vélos).

10 ans et pas grand-chose : c'est ce que vient de montrer une nou-

velle brochure luxueuse trouvée dans les boîtes à lettres qui ressemble à une publication de Plus Belle L'Haÿ: ce qui est inquiétant est la place donnée à l'événementiel et à la communication. Des budgets importants qui ne servent pas à construire la ville que nous souhaitons tous, faite pour les habitants, et qui malheureusement n'existe pas. C'est même le contraire qui se produit avec la paupérisation en cours.

La seule bonne nouvelle est que l'ancien maire continue à s'afficher au premier plan sur les photos, laissant en arrière le nouveau, et donc à assumer ses erreurs et responsabilité. Il fut cependant un peu dissipé lors du dernier conseil, confondant cette enceinte avec celle de l'Assemblée Nationale et son spectacle pitoyable.

SERVICE

PERMANENCES

des élus



Vous souhaitez rencontrer vos élus? La prochaine permanence aura lieu sur rendez-vous

samedi 7 décembre de 9h à 11h. à

l'Hôtel de ville (41 rue Jean Jaurès). Pour prendre un rendez-vous, il suffit de remplir un formulaire sur rdv-elus.lhavlesroses.fr ou à l'Hôtel de ville auprès des agents d'accueil. —

Permanence Énergie

La Ville propose un accompagnement gratuit en terme d'économies d'énergie et de rénovation énergétique. Elle a mis en place des permanences sur rendez-vous auprès du Service développement durable au 01 46 15 33 12 ou par mail à rdv-permanencesenergie@ville-lhay94.fr.

La prochaine aura lieu jeudi 12 décembre de 9h30 à 12h30. —

Permanences du Département pour plus de proximité



Un agent du Département vous reçoit, sur rendez-MARNE vous les lundis, de 14h à 17h, à l'Hôtel de Ville (41 Le Département rue Jean Jaurès), pour recueillir votre dossier et vos pièces justificatives (forfait de transport, allocation

personnalisée d'autonomie...) et vous apporter une aide aux services en ligne (place en crèche, remboursement de 50 % de la carte Imagine R...).

L'accueil s'effectue uniquement sur rendez-vous en ligne sur valdemarne.fr ou en appelant le 3994.



MENUS* DANS LES ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS - Décembre

Feuilleté au fromage fondu • Dés de colin sauce estragon

- Printanière de légumes
- · Yaourt brassé nature et sucre • Fruit de saison

Mardi 3

Houmous et chips de maïs Flan de choux-fleurs dés de volaille • Fromage frais Rondelé • Mousse chocolat

Mercredi 4

Salade d'endives • Émincé de dinde sauce citron et coriandre • Farfalles • Fromage fondu Vache qui rit • Fruit de saison

Jeudi 5

Salade Iceberg et rondelles de radis • Chili végétal aux haricots rouges • Riz • Yaourt arôme framboise • Éclair vanille

Vendredi 6

Potage potiron • Sauté de bœuf sauce chasseur • Carottes fraîches persillées • Brie • Fruit de saison

Lundi 9

Salade de haricots blanc vinaigrette au cerfeuil • Cordon bleu · Petits pois · Camembert · Fruit de saison

Mardi 10

Betteraves vinaigrette • Cuisse de canette sauce orange · Purée pois cassés · Yaourt aux fruits · Fruit de saison

Mercredi 11

Salade de choux blancs Steak haché cheddar et rondelle de tomate • Haricots verts persillés • Edam • Gâteau au caramel et crème anglaise

Jeudi 12

Carottes râpées vinaigrette · Émincé de saumon sauce citron • Riz aux petits légumes • Petit fromage frais Chanteneige • Liégeois chocolat

Vendredi 13

Soupe de légumes • Boulgour sauce taiine marocain pois chiches et raisins secs • Emmental • Fruit de saison

Lundi 16

Salade de pâtes (maïs, olives, échalote) • Effiloché de canard aux haricots blancs • Fromage blanc et sucre • Fruit de saison

Mardi 17

Salade coleslaw • Duo de poisson sauce beurre nantais (dés de colins et dés de saumon) • Riz pilaf • Brie

Mousse au chocolat

Mercredi 18

Soupe poireaux, pommes de terre • Rôti de bœuf sauce Bercy • Navets glacés Fromage frais St Môret

- Purée de pommes et
- poires fraîches

Jeudi 19

Rillettes de saumon, blinis • Sot-l'y-laisse de dinde sauce champignons • Gratin dauphinois • Cantal • Bûche framboise chocolat blanc, petit père noël en chocolat

Vendredi 20

Radis beurre. Mater: radis rondelles • Riz sauce curry, pois chiches, épinards aux graines de courges • Yaourt arôme vanille • Fruit de saison

Lundi 23

Carottes râpées · Cuisse de poulet sauce cacahuète Mater: pilon de poulet • Purée de patates douces • Gouda · Dessert lacté gélifié vanille nappé caramel

Mardi 24

Crêpe à l'emmental • Sauté de bœuf sauce goulash (paprika) • Haricots plats persillés · Pont-l'Évêque · Fruit de saison

Mercredi 25

Férié

Jeudi 26

Soupe de courgettes et fromage fondu • Coquillettes semicomplètes sauce légumes et fromage • Camembert • Fruit de saison

Vendredi 27

Salade verte vinaigrette agrumes cannelle • Filet de poisson meunière et citron • Épinards béchamel · Yaourt nature et sucre · Beignet à la framboise

Lundi 30

Chou rouge vinaigrette • Riz sauce chili à l'égrené végétal · Mimolette · Crème dessert saveur caramel

Mardi 31

Tartinade aux potirons fromage frais ciboulette et pain suédois • Sauté d'agneau aux olives • Semoule • Petit fromage frais fruité • Fruit de saison

(Produit BIO en vert / Mater : maternelle

* Sous réserve de modifications





Dimanche 1er décembre

Pharmacie de la Cerisaie Centre commercial de la Cerisaie, 5 allée des Fleurs à Fresnes

Dimanche 8 décembre

Pharmacie Girardot 1 rue François Sautet à Chevilly-Larue

Dimanche 15 décembre

Pharmacie de la Peupleraie 38 boulevard Pasteur à Fresnes

Dimanche 22 décembre

Pharmacie Diambissie 18 rue Henri Thirard à L'Haÿ-les-Roses

Mercredi 25 décembre

Pharmacie Principale Centre commercial la Saussaie 16 rue du Poitou à Chevilly-Larue

Dimanche 29 décembre

Pharmacie du centre Charcot 10 rue du docteur Charcot à Fresnes

Mercredi 1er janvier

Pharmacie de la Mairie 7 avenue Aristide Briand à L'Haÿ-les-Roses

Dimanche 5 janvier

Pharmacie Centrale 10 place Pierre Curie à Fresnes

Naissances

- Aiseli ALERGUS 21-09 Raphaël DELAVAULT PÉRINET 23-09 • Issaïa KIRIIAK 26-09 • Rafaël VAN de SYPE 27-09 •
- Mohamed ALAYA 29-09 Silvio TORRES MUNOZ DRAPEAU 29-09 • Thanina DJEMAA



03-10 • Aminata BA 04-10 • Hawa SEYDOU DIABATE 17-10 • Mylan ROUSSALINO D'ANDREA 20-10.

Mariage

• Yasmine HARMOUZI et Mohammed BOUAZZA 05-10.

La publication des actes d'état civil est soumise à autorisation écrite des familles concernées dans le respect de la vie privée de chacune, en vertu de l'article 9 du Code Civil. Concernant les décès, la difficulté d'obtenir cet accord explique l'absence de leur mention dans le magazine municipal. Les familles qui souhaitent voir figurer le nom de leur proche défunt sont invitées à se faire connaître auprès du Guichet unique en mairie, 41 rue Jean Jaurès. Tél.: 01 46 15 33 33.

PERMANENCES JURIDIOUES

LA MAIRIE DE L'HAŸ-LES-ROSES PROPOSE UN SERVICE DE CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES ASSURÉES PAR DES AVOCATS.

Ouartier du Centre

Salle familiale du bas, rue du 11 Novembre 1918, permanence de Maître Martiano, mardi 3 décembre à partir de 20h.

Quartier du Petit Robinson

Moulin de la Bièvre, 73 avenue Larroumès (salle du 1er étage), permanence de Maître Maecha, vendredi 20 décembre de 17h à 19h.

Dates sous réserve de modification par les avocats

Mots mêlés

La municipalité vous souhaite de bonnes fêtes!

Rayez dans la grille les mots de la liste pour découvrir le mot mystère défini ainsi « Mettez-vous à table et la municipalité vous le souhaite bon!». Les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite de haut en bas et de bas en haut. Les mots en gras ont un rapport avec Noël! Les mots entre parenthèses ne sont pas à retrouver dans la grille. Et le mot «Noël» est à retrouver autant de fois qu'il est listé)

Les deux mots à trouver sont :

V	В	L	N	P	R	Ε	S	N	G	X	Ε
Q	0	U	Ε	N	Е	Ε	Н	U	0	Т	I
N	I	U	I	0	N	R	Ι	С		Ε	D
T	0	P	S	N	N	R	E	L	R	Ι	L
E	Α	L	0	S	L	X	Α	N	N	Α	R
S	С	В	L	Α	0	Р	U	D	0	Ε	M
S	Ε	Α	N	I	I	U	Ε	Ε	Ε	Ε	L
D	Ε	D	D	С	Е	Е	Н	L	Y	Α	L
С	Е	Т	I	Е	Н	V	L	Α	V	0	R
S	Ε	N	Ε	С	Α	Ι	E	E		U	J
Α	U	S	U	F	Е	U	N	R	Ε	T	0
M	K	В	T	V	W	Т	X	S		Т	Ε

(la) MUNICIPALITÉ - VOUS SOUHAITE - DE BONNES - FÊTES - (et un) JOYEUX NOËL - (la) NUIT (de Noël) - RUES (illuminées) - CADEAUX (sous le) - SAPIN - (les) GUIRLANDES - VEILLÉE (de Noël) - (le) PÈRE NOËL -L'AVENT - MARCHÉ (de Noël) - DINDE (de Noël) - BÛCHE (de Noël) - C'EST - NOËL - LIER - RÉEL - SITE - TESS - JOE - BQ - KA - WU - XI

LE MOT MYSTÈRE EST : RÉVEILLON



